

Analyse temporelle d'une nouvelle de Daniel Boulanger :

Le Secret (UAA6)

1) Travail individuel

- Organiser chronologiquement le récit
- Relever les temps et modes utilisés et en expliciter les valeurs (temps et aspects)
- Quel est le secret ?

2) Organisation chronologique

Naissance du narrateur : père = 63 ans ; mère = 48 ans ; comtesse de F... = un peu plus jeune que le père

Enfance : messes avec son père + croise régulièrement la comtesse de F. + malaise et tristesse du père

14 ans : maladie du père + dernière messe + envoyé en pension

Vacances : disputes au sujet de la comtesse de F...

Entrée en Faculté : mort du père — sa mère le rejoint à Paris

26 ans : service militaire — mort de la mère

« *Longtemps après les deuils* » : découverte de la photo de la comtesse de F... - le narrateur fait le lien avec celle qu'il croisait durant son enfance et les réactions de son père quand ils la croisaient

Fin de la jeunesse

Moment de la narration : le narrateur, qui habite toujours l'appartement de Paris, soupçonne les raisons pour lesquelles il a été envoyé en pension.

3) Temps utilisés et valeurs de ces temps

L'imparfait et le passé simple sont principalement utilisés. Ce sont les temps les plus courants des récits littéraires quand la narration a lieu après les événements racontés.

Les **imparfaits** ont généralement deux valeurs possibles :

- des actions passées présentées *inachevées* (inaccomplies), comme étant en train de se réaliser. C'est le temps de la description.
- des actions passées répétées, habituelles.

Les **passés simples** expriment des actions passées présentées comme *achevées* (accomplies) et se succédant.

Le **plus-que-parfait** est un « passé du passé ». Il exprime une action antérieure à une autre action passée.

Le **présent** exprime généralement une action simultanée au moment de la narration. Il intervient aussi dans les dialogues rapportés en style direct.

Il y a dans le récit un **passé composé**, à la ligne 10. Normalement, le passé composé est utilisé dans le langage parlé pour exprimer une action passée présentée comme achevée. Il n'est pas utilisé dans les récits littéraires (le passé simple le remplace). Quand il est utilisé, il peut exprimer une action passée présentée comme accomplie ayant encore une répercussion au moment où le récit est raconté (sur le moment de la narration).

Quelques **futurs simples**, à la fin du récit, expriment des actions postérieures au moment de la narration.

Étonnant :

Le narrateur, à deux endroits, ne traite pas son père et sa mère avec les mêmes temps.

À la ligne 10 la mère « *a toujours cru* (passé composé) en Dieu, pas aux prêtres » alors que le père « *gardait* (imparfait) seul le respect des pompes et de l'Église ».

Aux lignes 26 et suivantes, le narrateur décrit sa mère en utilisant le présent alors qu'il décrit son père en utilisant l'imparfait.

Il rejette donc grammaticalement son père dans le passé alors que sa mère, décédée pourtant depuis bien longtemps, vit en quelque sorte davantage dans son présent.

4) Le Secret

Il porte sur la nature des relations entre le père du narrateur et de la comtesse de F... C'est un secret de famille qui reste... secret pour le narrateur. Il ne nous dit rien de ce qu'il soupçonne.

À nous donc d'émettre des hypothèses plausibles qui se basent sur des éléments factuels du récit et qui n'en contredisent pas.

Un lien amoureux est plausible. La mère ne l'évoque-t-elle pas à travers la métaphore classique du « feu » (et des cendres) ? Un lien amoureux est plausible. La mère ne l'évoque-t-elle pas à travers la métaphore classique du « feu » (et des cendres) ? Le narrateur en évoquant la faveur que l'on nouait au pommeau de la canne ne le suggère-t-il pas ?

En revanche, la comtesse ne peut être la mère du narrateur : elle a un peu moins 60 ans à sa naissance.

LE SECRET

Cela se passait, voyons? dans ma jeunesse, à deux pas, mais quand j'y songe, comme en tout songe, comme à toute jeunesse quittée, fût-ce hier, c'est la nuit des temps.

5 Ma mère se couchait tôt. Mon père me levait avec lui, avec le jour. Nous nous lavions à grande eau et nous partions à la première messe du matin. Au retour, ma mère nous avait préparé les rôties et le chocolat que l'attente dans l'église toujours froide rendait plus délicieux. Ma mère a toujours cru en 10 Dieu, pas aux prêtres. Mon père gardait seul le respect des pompes et de l'Eglise.

Un jour il tomba malade et je restai à la maison. A 15 quelques temps de là, un abbé vint l'administrer. Sa convalescence fut longue. Je ne l'avais guère vu que deux fois par journée pendant deux mois, pour le bonjour et le bonsoir. Un matin que je dormais, il vint de nouveau m'éveiller et nous allâmes entendre la messe de six heures. Ce fut la dernière fois qu'il 20 m'entraîna, avec un long détour par les rues vides et il ne m'en dit jamais les raisons. Je les soupçonne. Je venais d'avoir quatorze ans. Mes parents me mirent en pension. Je suis un enfant de vieux. A ma naissance mon père avait soixante-trois ans, ma mère quarante-huit.

Je me rappelle ma mère, haute aux yeux clairs, semblable à ces grands oiseaux tristes qui marchent seuls et qui n'ont plus qu'une aile. Mon père, lui, tenait du sanglier. C'est dire qu'ils vivaient dans une 30 sorte de bonne intelligence animale, toujours muets, comme des spécimens de races différentes.

Aux vacances, il m'arrivait toutefois de surprendre quelques mots de l'un à l'autre, et c'était toujours de calendrier, de généalogie, de survivants.

35 La comtesse de F..., un peu plus jeune que mon père, revenait souvent dans ces échanges. Ma mère disait : « Ta F... » Mon père répondait : « Paix à ses cendres. » Alors, ma mère se levait, passait dans une pièce voisine, remettait le nez à la porte :

40 « Le feu couve sous la cendre. »

Un haussement d'épaules lui répondait. J'allais jouer, ou faire mes devoirs de vacances, ou n'importe quoi, le cœur gros. J'étais bon élève et j'arrivai facilement en Faculté. Mon père mourut ce novembre-là. Ma mère vendit la maison provinciale et vint 45 s'installer avec moi à Paris. J'appris sa mort au régiment. Le sursis des études fit que j'avais vingt-six ans. J'habite encore l'appartement qu'avait trouvé ma mère et si vous y venez un jour vous verrez au-dessus de la cheminée de ma chambre trois portraits, ceux de 50 mes parents et celui de la comtesse de F...

C'est une photographie que je découvris longtemps après les deuils, au fond d'un livre. Dans l'ovale du 55 bristol une dame jolie regarde avec de grands yeux noirs. Elle est habillée de dentelles et sa main tient une de ces cannes hautes dont la tige s'évase à peine

pour former le pommeau, l'une de ces houlettes du XVIII^e siècle à quoi l'on nouait une faveur.

Je n'oublierai jamais l'instant de ma découverte. 60 J'eus un tel choc que mes oreilles en bourdonnèrent et que je ne dormis pas de la nuit. Ce n'était pas tant l'image de cette dame et sa dédicace à mon père, mais ce long chapelet de messes matinales de l'enfance.

Je revoyais Hélène de F..., et cette canne, et ces 65 grands yeux noirs sur le chemin de l'église. Mon père lui parlait quelquefois, d'autres jours la saluait de loin, et parfois, me pressant la main, changeait de trottoir.

« C'est une malheureuse », me disait-il.

70 Elle allait, dans le petit matin, et l'hiver dans cette sale nuit interminable, habillée d'une façon excentrique, vieillotte, un peu trianon, de poubelle en poubelle. Elle les touchait de sa haute canne à pommeau d'or, en retournait les débris, s'emparait d'un reste...

75 — Que cherche-t-elle? Tu la connais?

— Viens, disait mon père.

Parfois, il restait à genoux tout au long de l'office, la tête dans les mains, ne bougeant que pour se mou- 80 cher, bruyamment, de la façon que j'avais dans mes chagrins.

Daniel Boulanger.

Vocabulaire

l. 12 "pompes" : défilé de faste, de luxe dans un cérémonial religieux.

l. 54 "bristol" : carton composant le cadre où est placée la photographie.

l. 57 "houlette" - bâton à l'usage des bergers - nom d'un dièdre

l. 58 "faveur" : petit ruban attaché (à l'origine : donné par le chevalier à sa dame).

l. 72 "trianon" : le Grand et le Petit Trianon sont deux châteaux bâtis dans le parc de Versailles au 17^{ème} siècle. Il est fait ici allusion au style vestimentaire de la comtesse qui rappelle celui d'époque.

